



Syndicat Amcor Flexibles Capsules

rue Paul Sabatier 71100 Chalon sur Saône

Adresse de notre blog CGT

<http://www.cgtamcor.canalblog.com>

Chalon sur Saône, le 9 mars 2016



Révoltant, écœurant....

Ce mardi 8 mars, lors de la réunion des délégués du personnel, nous avons appris (par les élus CFDT) qu'un salarié en arrêt maladie a été contrôlé, à la demande de notre Direction.

- **C'est une première dans notre établissement !!**

Notre organisation syndicale a toujours contesté ces méthodes d'un autre âge (pour rester poli). Mais jusqu'à aujourd'hui, nous étions épargnés par cette infamie.

- **Mais voilà, nous y avons droit à notre tour.**

Cela est d'autant plus écœurant que nous savons tous que, depuis de nombreuses années, beaucoup d'accidents de travail ont été « camouflés » en arrêt maladie, au préjudice de notre sécurité sociale. Nous savons aussi que des salariés ont subi des pressions pour accepter ces magouilles, au détriment de leurs droits.

D'ailleurs, sachez que nous pensons le plus grand mal de ceux qui ont accepté d'effectuer ces pressions qui, nous le rappelons, sont susceptibles de sanctions pénales. Nous connaissons ces personnes et nous les croisons chaque jour dans l'établissement. C'est important de le rappeler.

Sachez que nous ne pouvons accepter ces méthodes et que nous les combattons. A notre tour, nous nous engageons à faire le nécessaire pour que la Direction ait des comptes à rendre la prochaine fois que nous aurons connaissance d'un accident de travail non déclaré.

Nous appelons donc l'ensemble des salariés de l'établissement à la plus grande vigilance. En ce qui nous concerne, devant de tels méthodes, il nous semble opportun de rompre tout dialogue social avec la Direction. A partir de ce jour, nous ne laisserons plus rien passer.

Pour nous, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.